



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CNIG

Conseil national
de l'information
géolocalisée

Conseil national de l'information géolocalisée

Commission Territoires du CNIS 6 juin 2024

Le CNIG identité

Instance consultative placée auprès du ministre en charge du développement durable, le CNIG est devenu en 2022 le **Conseil national de l'information géolocalisée**, en étendant son champ d'action et confortant son rôle stratégique et de coordination.

Le CNIG

Création : 1985

Nouveau décret : 2022-1204 du 30/08/22

Membres : 43

Participants : +600

Président : Bertrand Monthubert

Vice-président : Amélie Coantic, CGDD p.i.

La particularité du CNIG est de **rassembler en un lieu unique la très grande variété d'acteurs** qui composent l'écosystème de la géo-donnée en France : ministères, établissements publics, collectivités territoriales, entreprises privées, associations professionnelles, organisations syndicales, association de citoyens, qui peuvent se rencontrer, décider et coproduire ensemble.

Pourquoi un CNIG ?

De plus en plus de données géolocalisées :

- précises, interopérables et largement partagées
- indispensables au développement de services utiles à la transition écologique et énergétique, à la prévention des risques, à la sécurité, aux services de secours, à la sauvegarde de la biodiversité, à la santé, etc...
- socle pour le développement de la politique publique de la donnée.
- produites par de nombreux acteurs qui sont à la fois producteurs et utilisateurs (y compris citoyens).

« L'information géolocalisée prend une place croissante dans notre société : de nombreux services en dépendent et nous devons nous coordonner pour répondre de manière souveraine aux besoins des citoyens, de notre société, de notre planète »
» B. Monthubert

Missions et valeurs

- Fournir au gouvernement et au parlement, notamment dans le cadre de l'élaboration des lois, les éléments techniques concernant l'information géolocalisée à l'appui des politiques publiques.
- Organiser la concertation et la coordination entre les producteurs à tous les échelons notamment avec les collectivités.
- Produire des standards, des guides et préconisations pour la production, la diffusion, l'utilisation et le traitement des données géolocalisées.
- Favoriser les échanges, fédérer l'innovation, animer l'écosystème de l'information géolocalisée.

Ouverture et collaboration : Le CNIG est un lieu d'échanges et de concertation ouvert largement, il n'a de force que dans la réunion des acteurs qui voudront travailler ensemble

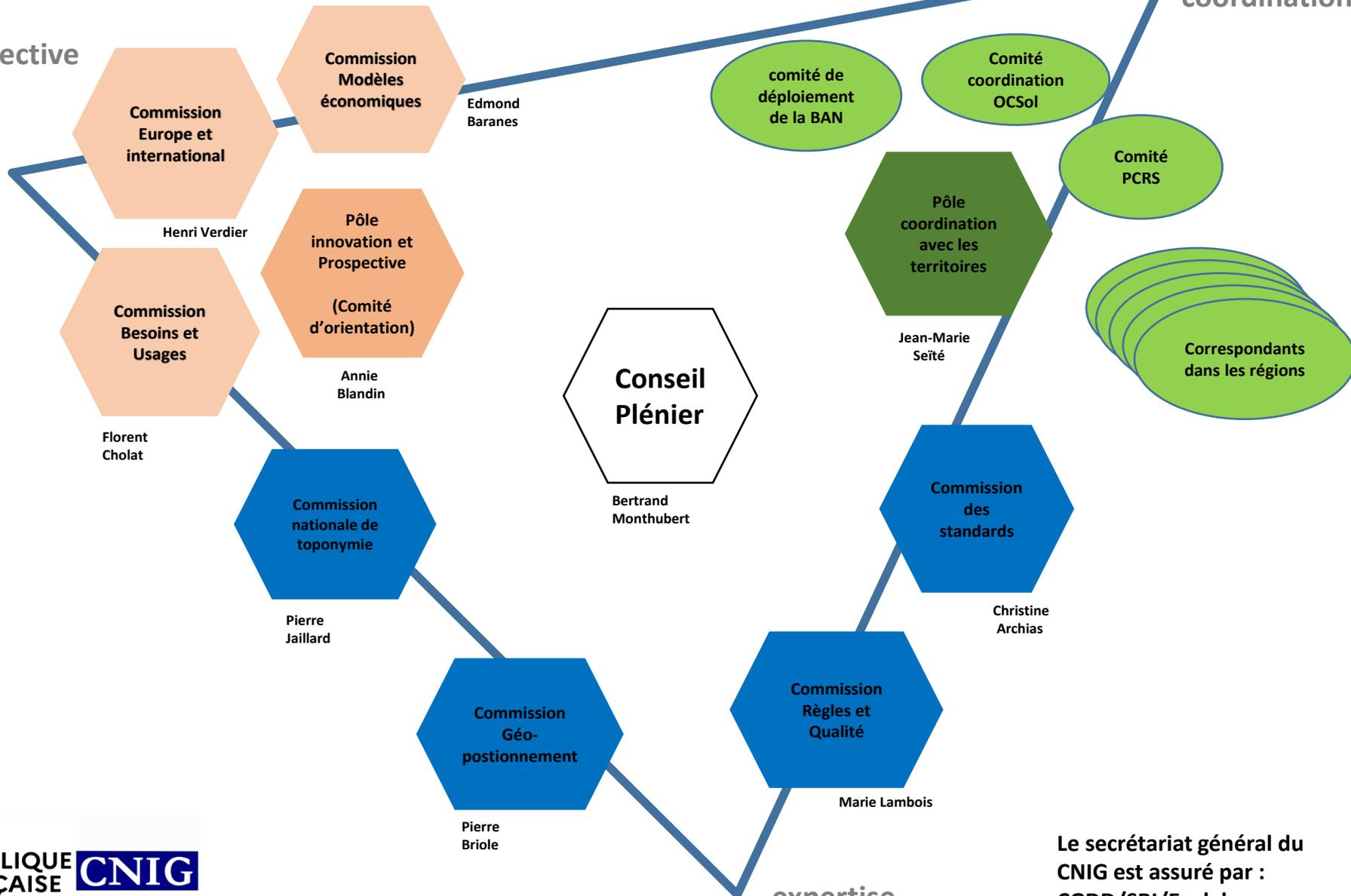
Transparence : les compte-rendus des sessions sont publics et diffusés sur le site du CNIG.

Expertise : les meilleurs experts de leur domaine participent aux groupes de travail et commissions du CNIG.

Organisation

prospective

coordination



expertise

Le secrétariat général du CNIG est assuré par : CGDD/SRI/Ecolab

Principales productions du CNIG

Production de standards

Un standard = un schéma de données et des règles de constitution établis de manière consensuelle. Exemples : référentiel national des bâtiments, référentiel des voies, énergies renouvelables, documents d'urbanisme, les réseaux enterrés, accessibilité, ...

Production de guides

- guides sur la qualité des données géographiques, sur la toponymie à l'usage des élus, ...

Coordination des acteurs

- comité de déploiement de la base adresse nationale, comité de coordination sur les bases de données d'occupation du sol, mise en œuvre de la directive INSPIRE, GT gouvernance de la donnée territoriale



De la donnée géolocalisée à la donnée territoriale

Novembre 2023 : Rapport de la mission « données et territoires » Magali Altounian, Christine Hennion, Bertrand Monthubert

=> renforcer la gouvernance de la donnée territoriale.

Décembre 2023 : Plénier du CNIG du 5 décembre
=> Rôle du CNIG dans le dispositif de gouvernance

Janvier 2024 : Rencontre entre Bertrand Monthubert et Jean-Luc Tavernier directeur général de l'INSEE le 31 janvier

⇒ Renforcer les liens entre CNIG et INSEE, CNIG et CNIS

⇒ participation INSEE à la mise en place des comités territoriaux de la donnée

Mars 2024 : Pôle de coordination avec les territoires: création d'un groupe de travail sur la gouvernance de la donnée territoriale.

Articulation entre CNIG et CNIS à mettre en place



Zoom sur le Pôle coordination avec les territoires du CNIG

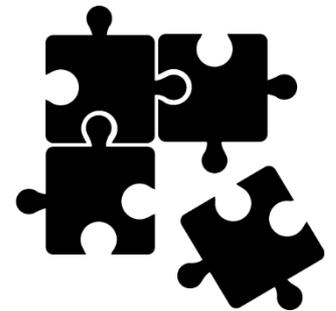
Mission du pôle de coordination avec les territoires :

- Coordination nationale avec les dispositifs régionaux de coordination
- Correspondants du CNIG
- Déploiement des grands programmes nationaux
- Articulation avec l'Afigéo
- Territoires et régions d'outre-mer



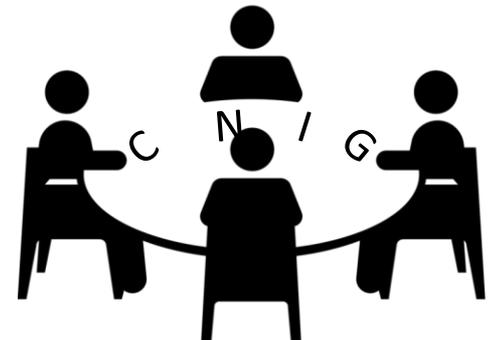
Des comités spécifiques

- ⇒ Comité de déploiement de la Base adresse nationale (BAN)
- ⇒ Comité sur l'articulation des bases d'occupation du sol à grande échelle
- ⇒ Comité de coordination Plan de corps de rue simplifié (PCRS)



Un groupe de travail sur la gouvernance de la donnée territoriale

- ⇒ Suivre et produire des recommandations pour la mise en place des comités territoriaux de la donnée



Pour en savoir plus

Site internet : <https://cnig.gouv.fr>

secrétaire général : Pierre LAULIER

pierre.laulier@cnig.gouv.fr

Contacts :

<https://cnig.gouv.fr/spip.php?page=contact>



The screenshot shows the homepage of the Conseil national de l'information géolocalisée (CNIG). At the top left is the logo of the Ministry of Ecological and Territorial Cohesion. The main header includes the CNIG name and a search bar. A navigation menu lists various sections like 'Actualités', 'Agenda', and 'Expertise'. A large blue banner contains the organization's mission statement and a link to 'Textes fondateurs du CNIG'. Below this are three columns for 'Qui sommes-nous?', 'Standards CNIG', and 'Agenda'. A light blue section promotes the 'Info-CNIG' newsletter and social media. The 'Actualités' section features three news items: a conference on place names, a consultation on economic sites standards, and the publication of the 2022 annual report. A link to 'Voir toutes les actualités' is at the bottom right.

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES
Conseil national de l'information géolocalisée

Recherche

Qui sommes-nous ? Actualités Agenda Expertise Coordination Innovation Thématiques Contextes

Le Conseil national de l'information géolocalisée organise la coordination et accompagne l'évolution de l'information géolocalisée en France.

Textes fondateurs du CNIG

Qui sommes-nous ? Standards CNIG Agenda

Info-CNIG la lettre d'information du CNIG nouvelle formule

Consultez les derniers numéros et abonnez-vous à l'Info-CNIG

Suivez-nous sur les réseaux sociaux

Actualités

18 août 2023
Décret n° 2023-767 du 11 août 2023 relatif à la mise à disposition par les communes des données relatives à la dénomination des voies et à la numérotation des maisons et autres constructions

23 juin 2023
Publication du rapport annuel du CNIG 2022

25 avril 2023
Lancement d'une grande enquête sur la filière géonumérique en France

Événements
Inscrivez-vous à la conférence "Noms de lieux étrangers : enjeux culturels pour les uns, politiques pour les autres" le 4 octobre 2023

10 septembre 2023

Consultation en cours
Appel à commentaires pour le standard Sites Économiques Juqu'au 16 octobre 2023

16 septembre 2023

Voir toutes les actualités